

Procès-verbal du conseil d'école n°2
Ecole primaire publique de Saint-Sylvestre-Pragoulin
Mardi 20 février 2025 - 18h30

Ordre du jour :

Suivi et prévision des effectifs
Vote des rythmes scolaires pour la rentrée 2025
Sécurité scolaire et périscolaire
Coopérative scolaire
Activités et sorties scolaires
Matériel et travaux
Questions des parents

Présents :

Mme Pacalin, directrice
Mme Valembois, Mme Petot, M. Barbecot, enseignants
M. Manillère, Maire
Mme Gilbert, adjointe en charge des affaires scolaires
Mme Chevaudonna, Mme Theuil, Mme Chanseume, Mme Brivady, représentantes des parents d'élèves
Mme Courtadon, DDEN
Mme Balichard, ATSEM

Excusés :

M. M. Coupechoux, IEN de la circonscription Clermont-Fd Terres Noires
Mmes représentantes des parents d'élèves : Mme Forest et Mme turquet
Mme Condat, ATSEM
Mme Ramin, cantinière et Mme Barbosa, employée municipale sur les temps périscolaires
Les enseignantes du RASED

1. Suivi et prévision des effectifs

A ce jour, 79 élèves fréquentent notre école et se répartissent comme suit :

PS : 14	MS : 7	soit 21 élèves en classe 1
GS : 9	CP : 11	soit 20 élèves dans la classe 2
CE1 : 4	CE2 : 10	soit 14 élèves dans la classe 3
CM1 : 14	CM2 : 9	soit 24 élèves dans la classe 4 (arrivée d'une nouvelle élève en CM1)

Les prévisions des effectifs pour la rentrée de septembre 2024, s'établissent comme suit, suite à la réouverture de notre 4^{ème} classe :

PS : 11	MS : 14	→ 25 en classe 1 (PS/MS)
GS : 7	CP : 9	→ 16 en classe 2 (GS/CP)
CE1 : 11	CE2 : 4	→ 15 élèves en classe 3 (CE1/CE2)
CM1 : 10	CM2 : 15 (1 maintien)	→ 25 en classe 3 (CM1/CM2)

Soit un effectif total de **81 élèves** (effectif stable).

9 CM2 vont quitter le primaire pour le collège Victor Hugo de St-Yorre.

Les familles n'ont plus à formuler de demande de dérogation, la double sectorisation de notre commune ayant été enfin officialisée par le CG63 et la direction académique.

2. Vote des rythmes scolaires pour la rentrée 2025 :

Proposition de rester en semaine de 4 jours avec les mêmes horaires à savoir :
Ecole les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h puis de 14h à 16h30.

Vote du conseil d'école : proposition validée à 100 pour 100, à l'unanimité.

3. La sécurité scolaire et périscolaire :

Depuis le plan Vigipirate renforcé, les entrées et sorties au sein de l'établissement sont fortement surveillées. Elles se font au portail sauf pour la classe 1 de maternelle (parents filtrés). Aucun autre parent ne pénètre dans l'école, à l'exception des temps de garderie où l'adulte doit sonner à l'interphone, sous vidéo pour demander à entrer pour récupérer son enfant.

Nous nous entraînons 2 à 3 fois par an durant le temps scolaire sur 2 exercices de sécurité différents : celui du confinement/alerte attentat et celui de l'alerte incendie. Deux entraînements (intrusion et incendie) ont eu lieu en octobre ; un exercice confinement a eu lieu ce mardi 18 février. Tous se sont très bien déroulés. Les élèves ont acquis les automatismes. Le PPMS est actualisé et déposé sur la plate-forme sécurisée académique.

Pour le temps périscolaire, une réflexion est en cours. En effet, ces 2 types d'exercices doivent être pensés et envisagés sur les différents temps périscolaires à savoir :

- Dans la cour durant la pause méridienne
- A la cantine
- En garderie

Discussion sur les modalités possibles de ces différents exercices afin de les officialiser. Les exercices seront présentés aux enfants au printemps.

4. Coopérative scolaire

Entrées		Sorties	
Solde au 7 nov 2024	2 120 €		
<i>ENTREES</i>	<i>30 euros remise de chèques 472,14 euros (compte banque postale reversé au crédit agricole pour fermeture) 72 euros monnaie marché NOEL 165 euros billets marché NOEL</i>	<i>SORTIES Pichon 75,88 1,65 frais tenue compte 3,30 tenue compte 100 groupe KRAX rock (à venir 360 court métrage et 100 pour clôturer le compte banque postale)</i>	
Solde au 13 février 2024	2 678,31 €		

Nous avons clôturé notre ancien compte à la banque postale. Nous n'avons plus qu'un compte au crédit agricole.

5. Activités et sorties des classes

Fête de Noël

Elle a eu lieu le vendredi 20 décembre avec à 10 h un spectacle vivant « Vire, Vole le temps » de la compagnie « les mots à la bouche » financé par l'APEP (550 euros). Elèves comme enseignants ont été contents de la prestation.

Venue du Père Noël, dans les classes, dans la foulée, distribution des cadeaux individuels aux élèves (livres offerts par l'APEP) et des cadeaux collectifs (cabane des maternels ; jeux pédagogiques et table de ping-pong offerts par la municipalité : à hauteur de 150 euros par classe soit 600 euros).

Le repas de Noël à la cantine, a finalisé ce beau moment avec un repas copieux de notre cantinière Vanessa Ramin.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement, les membres de l'APEP et la municipalité.

Prix des « Incorruptibles »

Tous les élèves de l'école continuent la découverte de leurs livres sélectionnés pour l'année 2024/2025. Le vote du livre « élu » pour chaque classe, se fera en mai.

Court métrage à l'école : EVAC : le court métrage de Clermont-Ferrand s'est déplacé au gymnase le mardi 4 février avec une session maternelle/CP à 9h et une session élémentaire à 10 h 30 (coût 360 euros payé par la coopérative scolaire).

La grande lessive : C'est une installation d'art éphémère créée en 2006.

Son objectif est de promouvoir la pratique et l'enseignement artistiques, et de développer le lien social. Elle se déploie une fois par an, en reprenant le rythme de la pratique ancestrale de la lessive qui réunissait autour d'un même point d'eau les habitants d'un quartier ou d'une cité.

Elle aura lieu au domaine royal de Randan, près du lavoir, le 20 mars prochain. Elle réunira les productions artistiques de toutes les écoles alentours. Et le thème retenu, pour cette année 2025, est « du papier, des papiers, vos papiers ».

Natation scolaire : 5 séances au stade aquatique de Bellerive-sur-Allier les jeudis après-midi 13 et 20 février puis, 13, 20 et 27 mars pour les CP/CE1/CE2/CM1/CM2. Au programme : initiation au milieu aquatique pour les plus jeunes, familiarisation à la nage pour les CE et « savoir nager » pour les CM.

Les entrées sont financées par la coopérative scolaire et par l'APEP (soit 904 euros au total). Les transports sont payés par la municipalité (500 euros). Nous les remercions encore chaleureusement.

Pour chaque séance, 2 parents agréés nous accompagnent.

4 nouveaux parents ont passé l'agrément cette année : nous les remercions chaleureusement, car sans agrément, nous ne pourrions pas continuer d'amener les enfants à la piscine.

Aujourd'hui, nous bénéficions de 10 parents agréés. Nous en perdons chaque année quand les élèves partent au collège, nous espérons donc avoir de nouvelles candidatures d'agréments régulièrement.

Carnaval : Il aura lieu le vendredi 12 avril de 15 h à 16 h 30 (jour des vacances de printemps): les enfants, déguisés, s'amuseront dans la cour, accompagnés si cela est possible, des percussions africaines du groupe de Samy de Mons. Intervenant bénévole.

Spectacle pour les maternels : par la compagnie Tam-Tam, association d'art vivant bénévole : il se produira le 16 mai prochain à la maison du peuple, sur le thème de l'Afrique.

Le projet « création d'un livre d'école » : tous les élèves de l'école sont impliqués dans ce beau projet : la création d'une histoire et d'un livre d'école. Ainsi, les maternelles ont cherché les lieux, les personnages et les objets. Les GS/CP ont débuté le script. Les CE continuent leur travail en trouvant notamment une intrigue/un élément perturbateur. Les CM clôtureront l'histoire. Enseignants, nous sommes conseillés par une autrice de la région : Mme Maïté Michel qui est également journaliste pour le « Semeur » journal local. Elle a déjà édité quelques contes pour enfants. De même, l'histoire se déroulant en Afrique, Samy (intervenant avec des percussions africaines) pourra guider la finalisation de ce projet avec un apport en lexique et une mise en musique.

Si ce projet arrive à terme avant la fin de l'année scolaire, nous aimerions nous baser dessus pour la **fête d'école du 28 juin prochain à 10 h au gymnase.**

Sortie scolaire à VULCANIA : le mardi 24 juin pour tous les élèves de l'école. Ainsi, les 4 classes pourront visiter le parc librement et chaque classe participera à un atelier pédagogique. Le coût de cette sortie monte à 1 200 euros et sera financé par l'APEP que nous remercions une nouvelle fois beaucoup. Les transports seront pris en charge par la commune (800 euros). Merci encore.

6. Matériel et travaux

Des petits travaux sont prévus pendant les vacances scolaires comme par exemple, la réparation de bancs, chaises. La mise en place de tampons sous certaines chaises ; l'installation de rideaux aux portes de classes. Un ordinateur portable a été acheté afin de remplacer l'un des 4 ordinateurs portables enseignants, qui ne fonctionnait plus. Les autres seront remplacés dans l'année en cours.

Remerciements à la municipalité.

7. Questions diverses

- Circulation aux abords de l'école : est-il prévu de rehausser le dos d'âne afin de sécuriser la sortie de l'école ? Beaucoup de parents doivent se garer Place de la Bascule et traverser la route. Or peu de conducteurs respectent la limitation des 30 km/h. Zone de danger.

Le 1^{er} dos d'âne a été enlevé car mal placé : les automobilistes freinaient sèchement en plein cœur du village. C'est pourquoi, le ralentisseur actuel est un peu plus loin au Nord. Un deuxième était prévu au Sud mais il ne s'est pas fait pour des raisons budgétaires. Comme c'est une route départementale, c'est le département qui choisit les infrastructures. Une réflexion peut être relancée à ce sujet.

- Cantine : pourquoi ne conserver qu'un seul service ? Comment cela se déroulent les temps de repas pour les enfants et le personnel ? Est-il envisageable de repasser à deux services pour plus de calme et de confort ?

Le service unique date de 2022. C'est une décision commune entre les agents et la municipalité. Le service dure 45 minutes tout compris (avec lavages de mains et déplacements) ; de ce fait, deux services sont compliqués et font manger les plus grands trop tardivement. De plus, cela poserait un problème au niveau du personnel pour la surveillance des enfants. Le fonctionnement actuel semble bien se dérouler. Certes, la cantine est bruyante mais cela reste un moment convenable, relativement court, et tout se passe plutôt bien. Pour rappel, les temps périscolaires (cantine et garderie) sont des services communaux non obligatoires.

- Cour de récréation : une réflexion sur ce cadre de vie est-elle envisagée pour la santé et le bien-être des élèves ? Afin que la cour corresponde plus à son contexte rural ? Comment pourrait-elle mieux s'adapter aux aléas climatiques, et au développement moteur, psychologique et social des enfants qui ont besoin d'imaginer, de grimper, de gratter et de découvrir ? Est-il prévu de végétaliser la cour ? Comment les enfants sont à l'abri des chaleurs aux beaux jours ?

L'école date de 2020 et les investissements ont été pensés et réalisés pour le bien-être des enfants. 1 300 euros de buissons, d'arbustes et de fleurs ont été plantés ; certains n'ont pas survécu car peu adaptés à une cour, qui est avant tout un lieu où les enfants courent et jouent au ballon. 3 arbres sont en pousse et donnent progressivement de l'ombre aux beaux jours. L'installation de jeux dans une cour pose aussi des soucis de sécurité (outre un coût très élevé : tout doit être aux normes. La municipalité a investi dans plusieurs d'entre eux comme par exemple le panier de basket, la table de ping-pong, des arcs, des jeux de quilles, de balles... Il y a aussi les petits vélos des maternelles. Les enfants ont de quoi s'occuper. Aux grosses chaleurs, ils ont aussi la possibilité d'aller au parc, très ombragé.

- Violence sur les temps de récréation pendant les temps scolaires et périscolaires : qu'observent les enseignants et le personnel communal ? Les parents entendent parler de violence, voir d'affrontements entre des plus grands et des plus petits, notamment par exemple pendant le jeu de foot. Il y aurait des clans et des désaccords d'arbitrage, des rivalités menant à la discorde. Comment est-ce géré ? Quelles solutions sont apportées ?

Le personnel enseignant et communal fait le constat d'une certaine violence. Elle concerne essentiellement un petit groupe de CM.

L'ambiance générale entre les autres élèves est plutôt bonne.

Il est vrai que la période 3 s'est avérée difficile. Le cadre scolaire a été perturbé par la présence de plusieurs remplaçants (pour cause de maladies ou de stage de direction), tous très bien mais quelques élèves aiment tester l'autorité et leurs limites, au moindre changement. De plus, la météo n'a pas permis aux enfants de s'amuser correctement dans l'espace cour.

Seulement, cela n'explique pas tout : depuis l'épisode « covid » qui a participé à l'individualisation des enfants les rendant très centrés sur eux et peu empathes, des changements sociétaux profonds s'ancrent et bouleversent les relations humaines dès le plus jeune âge. Les enfants ont aujourd'hui du mal à gérer les petites frustrations : ils s'énervent très rapidement, parfois sans raison valable. La communication manque et nous tentons chaque jour de la rétablir.

Nous pensons aussi que les élèves ont accès de plus en plus jeunes aux écrans, aux jeux violents, aux jeux en réseaux, aux vidéos youtube sans surveillance. Beaucoup voient et entendent des choses inappropriées à leur âge. Beaucoup se couchent trop tard, n'ont pas leur quota de sommeil et sont énervés dès le matin.

Ces changements éducatifs reflètent sur l'ambiance de l'école.

Enseignants comme animatrices du périscolaires ne laissent rien passer concernant ces violences qu'elles soient verbales ou physiques. Plusieurs familles ont été reçues pour en parler. Un travail pédagogique de fond est mis en place dans les 4 classes sur les notions de respect, d'empathie, d'écoute et de harcèlement (aux programmes scolaires). Cécile Gilbert, adjointe chargée du cadre scolaire, est passée dans chaque classe pour rappeler les règles de la cantine et de bonne conduite. Le système de billets de comportement est suivi et les familles sont informées quand il y a des problèmes.

Une réflexion constante est mise en place pour trouver les meilleures solutions. Nous y passons énormément de temps et d'énergie.

Parmi nos solutions, nous avons inscrit notre école aux « 10 jours sans écran » : ce projet sera présenté aux enfants et aux parents très prochainement. Le but étant une ouverture des consciences sur les méfaits de ces derniers et surtout de réapprendre à vivre sans eux avec des exemples d'activités ludiques et familiales.

L'équipe enseignante rappelle qu'elle est présente et à l'écoute des familles. Il faut que ces dernières n'hésitent pas à venir les voir directement en cas d'interrogations ou de soucis.

- Quelles sont les directives en cas d'absence de son enfant ? Faut-il prévenir l'école ou la maitresse ? Est-ce mieux de prendre contact par mail ou par téléphone ? Concernant la garderie et la cantine, faut-il envoyer un mail pour annuler ? Dans le cas où un mail ait été envoyé, est-ce que les repas sont décomptés ?

Les règlements intérieurs de l'école et du périscolaire, informent bien les familles, que toute absence doit être signalée. Les enseignants expliquent à leur réunion de rentrée le rôle de leurs blogs de classe : il est très facile de signaler une absence par un message sur klassly. Un mail à la mairie est demandé si absence de cantine pour décompter les repas (dès 2 absences consécutives).

Prochain conseil d'école : le jeudi 26 juin 2025.

Pour rappel, ce compte rendu figurera sur l'encart « école » du site de la mairie de St-Sylvestre-Pragoulin et dans le panneau d'affichage de l'école.

Remerciements communs des enseignants vis-à-vis de la municipalité, qui suit et appuie tous les projets et petits travaux de l'école ; vis-à-vis de l'APEP, son association de parents d'élèves, qui manque de membres actifs pour réaliser au mieux ses actions en faveur de l'école et vis-à-vis des représentants des parents d'élèves, toujours nombreux et impliqués. Communication facile et agréable.

Le 21 février 2025,

La directrice :
ML Pacalin

La secrétaire de séance :
N. Valembois

Un représentant des parents d'élèves :